

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du deuxième trimestre de 2021 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière, plus précisément la Norme comptable internationale 34 Information financière intermédiaire publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf pour les volumes de production liés aux activités de la Société en Libye, qui sont présentés en fonction des principes économiques. Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation, bénéfice (perte) d'exploitation et flux de fonds disponibles) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Voir la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les références aux activités du secteur Sables pétrolifères ne tiennent pas compte de la participation de Suncor Énergie Inc. dans Fort Hills et Syncrude.

Calgary (Alberta), le 28 juillet 2021 – « Suncor a généré des fonds provenant des activités d'exploitation de 2,4 G\$ au cours du trimestre tout en réalisant d'importants travaux de maintenance dans les secteurs en amont et en aval, a déclaré Mark Little, président et chef de la direction. La génération de trésorerie plus élevée nous a permis d'augmenter le rendement des actionnaires d'environ 1,0 G\$, ce qui représente environ 40 % de nos fonds provenant de l'exploitation et nous visons une réduction de la dette au cours du second semestre de l'exercice, conformément à notre stratégie de répartition du capital annoncée précédemment. »

- Les fonds provenant de l'exploitation ont augmenté pour s'établir à 2,362 G\$ (1,57 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 488 M\$ (0,32 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Suncor a enregistré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 2,086 G\$ (1,39 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 768 M\$ (0,50 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation¹ de 722 M\$ (0,48 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, en comparaison d'une perte d'exploitation de 1,345 G\$ (0,88 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a déclaré un bénéfice d'exploitation de 868 M\$ (0,58 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, contre une perte nette de 614 M\$ (0,40 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- La production en amont totale de Suncor s'est accrue pour atteindre 699 700 barils équivalent pétrole (« bep/j ») au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 655 500 bep/j au deuxième trimestre de l'exercice précédent, grâce à l'importante production du secteur Sables pétrolifères, notamment les volumes de production records issus des activités *in situ*, en partie contrebalancée par l'incidence des travaux de révision planifiés à Syncrude.
- D'importants travaux de révision ont été menés à terme à Syncrude, à Buzzard et dans l'ensemble des raffineries de la Société au deuxième trimestre de 2021. Cette dernière a bouclé le trimestre avec un taux d'utilisation des raffineries avoisinant les 94 % et, avec la reprise de la production à Syncrude et à Buzzard, la Société est sur la bonne voie pour connaître un excellent deuxième semestre.
- La demande d'essence et de diesel enregistrée au Canada au deuxième trimestre de 2021 est estimée être inférieure de 13 %² à celle de la période correspondante de 2019 précédant l'éclosion

de la COVID-19 en raison du maintien des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 à l'échelle du Canada. La levée de nombreuses restrictions en juillet a entraîné une reprise de la demande d'essence et de diesel, qui est estimée être de 6 %² sous le taux enregistré pour la période correspondante de 2019.

- La Société a dévoilé sa stratégie mise à jour visant à accroître les redistributions aux actionnaires tout en accélérant la réalisation de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES »), en développant ses activités dans le domaine des carburants à faible émission de GES, de l'électricité et de l'hydrogène, en maintenant et en optimisant ses activités de base et en transformant son bilan carbone afin de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.
- De concert avec quatre partenaires sectoriels qui produisent 90 % du pétrole tiré des sables pétrolifères au Canada, Suncor a annoncé l'Initiative pour les sables bitumineux carboneutres, dont le but est de réduire, en collaboration avec les gouvernements fédéral et albertain, la production nette de GES des entreprises provenant de l'exploitation des sables pétrolifères pour la ramener à zéro d'ici 2050.
- Au deuxième trimestre de 2021, Suncor a maintenu ses efforts visant à maximiser les redistributions aux actionnaires en procédant au rachat d'environ 23 millions d'actions ordinaires pour un montant de 643 M\$ dans le cadre de son programme de rachat d'actions et en versant 315 M\$ de dividendes. Les rachats d'actions effectués au cours du trimestre représentent 1,5 % des actions ordinaires de Suncor émises et en circulation au 31 janvier 2021. Depuis le lancement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat ») en février 2021, la Société a racheté environ 35 millions d'actions ordinaires, pour un montant de 961 M\$, à un cours moyen de 27,47 \$ l'action ordinaire, soit l'équivalent de 2,3 % des actions ordinaires de Suncor émises et en circulation au 31 janvier 2021.
- Après la clôture du deuxième trimestre de 2021, le conseil d'administration de Suncor (le « conseil ») a approuvé l'augmentation des rachats d'actions ordinaires par la Société, qui passeront à environ 5 % des actions ordinaires de la Société en circulation au 31 janvier 2021. Parallèlement, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté une demande présentée par Suncor concernant son intention d'augmenter d'environ 5 % le nombre maximal d'actions ordinaires qu'elle peut racheter dans le cadre de son offre publique de rachat. Cette intensification du programme de rachat d'actions témoigne de la confiance qu'inspirent à la direction la capacité de la Société à dégager de la trésorerie et son engagement à redistribuer celle-ci aux actionnaires.

Résultats financiers

Résultat d'exploitation

Suncor a inscrit un bénéfice d'exploitation de 722 M\$ (0,48 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, en comparaison d'une perte d'exploitation de 1,345 G\$ (0,88 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2021, les prix obtenus pour le pétrole brut et les produits raffinés ont augmenté considérablement par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui reflétaient l'incidence de la baisse sans précédent de la demande de carburant de transport attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19 et la hausse de l'offre de pétrole brute de l'OPEP+. L'amélioration du contexte commercial au deuxième trimestre de 2021 s'est également traduite par un profit net découlant de l'évaluation des stocks, ce qui rend compte d'un profit lié à la méthode du premier entré, premier sorti découlant de l'augmentation de la valeur des charges d'alimentation des raffineries. Le bénéfice d'exploitation a été en partie contrebalancé par une hausse des redevances et des charges d'exploitation découlant de l'accroissement de la production de Suncor au deuxième trimestre de 2021 et rend compte des coûts moindres engagés au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des mesures spécifiques prises par la Société pour réduire les charges d'exploitation en réponse à la pandémie de COVID-19.

Résultat net

Suncor a inscrit un bénéfice net de 868 M\$ (0,58 \$ par action ordinaire) pour le deuxième trimestre de 2021, en comparaison d'une perte nette de 614 M\$ (0,40 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation qui sont mentionnés ci-dessus, le bénéfice net du deuxième trimestre de 2021 rend compte d'un profit de change latent après impôt de 156 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains et d'une perte latente après impôt de 10 M\$ comptabilisée au titre des activités de gestion des risques. La perte nette du deuxième trimestre de l'exercice précédent tenait compte d'un profit de change latent après impôt de 478 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains et d'une perte latente après impôt de 144 M\$ comptabilisée au titre des activités de gestion des risques.

Fonds provenant de l'exploitation et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation se sont établis à 2,362 G\$ (1,57 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 488 M\$ (0,32 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2020. Les fonds provenant de l'exploitation ont subi l'incidence des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation et qui sont mentionnés ci-dessus.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, se sont chiffrées à 2,086 G\$ (1,39 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2021, comparativement à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation 768 M\$ (0,50 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs susmentionnés, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation reflètent également une sortie de trésorerie liée au solde du fonds de roulement de la Société au cours de ces deux périodes. La sortie de trésorerie du deuxième trimestre de 2021 découle essentiellement de l'augmentation de la production et des prix des marchandises à la clôture du trimestre, ce qui a donné lieu à une hausse des soldes des créances et des stocks, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des soldes de l'impôt sur le résultat à recevoir en raison de la réception d'une partie du remboursement d'impôt de la Société pour 2020.

Résultats d'exploitation

La production en aval totale de Suncor s'est accrue pour s'établir à 699 700 bep/j au deuxième trimestre de 2021, contre 655 500 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui rend compte de l'importante production dans le secteur Sables pétrolifères au cours du trimestre, atténuée par l'incidence des travaux de maintenance planifiés à Syncrude. La baisse importante de la demande de pétrole brut attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La production nette de pétrole brut synthétique de la Société a augmenté au deuxième trimestre de 2021 pour s'établir à 437 200 b/j, contre 436 600 b/j au deuxième trimestre de 2020. L'excellent rendement des activités d'exploitation minière et de valorisation menées à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères s'est traduit par un taux d'utilisation des installations de valorisation de 96 %, comparativement à 93 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. À Syncrude, les résultats des deux périodes ont pâti des travaux de maintenance planifiés qui y ont été menés. Une fois ces travaux achevés au deuxième trimestre de 2021, Syncrude a toutefois pu accélérer la cadence de production jusqu'à atteindre la capacité nominale après la clôture du trimestre. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19 dans la région de Fort McMurray, la Société a échelonné ses travaux de maintenance planifiés à l'unité de valorisation de base 2 du secteur Sables pétrolifères et à Syncrude, de sorte que les travaux de maintenance planifiés à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères ont été reportés au troisième trimestre de 2021. Cette décision a favorisé l'achèvement sûr et efficace des travaux de révision à Syncrude et réduit au minimum le dédoublement des tâches entre les deux établissements. Le report des travaux de révision à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères ne devrait pas nuire aux volumes de production annuels et a été pris en compte dans les prévisions de la Société pour 2021. Suncor continue à collaborer avec la communauté de Fort McMurray, les divers ordres de gouvernement et d'autres intervenants sectoriels pour accélérer les tests de dépistage et la campagne de vaccination dans la région.

La production de bitume non valorisé de la Société a augmenté pour s'établir à 178 500 b/j au deuxième trimestre de 2021, contre 117 100 b/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent et, pour un deuxième trimestre consécutif, elle rend compte de la meilleure production trimestrielle issue des activités *in situ* de l'histoire de la Société. Au cours du trimestre, la croissance de la production de bitume non valorisé mis sur le marché a été soutenue par la grande efficacité des activités minières à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères, qui a fait en sorte que l'installation de valorisation a utilisé moins de volumes provenant de Firebag et plus de volumes provenant du secteur Sables pétrolifères. À MacKay River, la production du deuxième trimestre de l'exercice précédent avait été touchée par un arrêt survenu à la fin de 2019.

La production du trimestre à Fort Hills rend compte du changement précédemment annoncé dans la stratégie de cadence de production des activités minières. Cette stratégie vise principalement à constituer des stocks de minerai comme les quantités de minerai doivent être suffisantes pour faire fonctionner l'usine à 90 % de sa capacité nominale dans le cadre d'une exploitation à deux trains d'extraction primaire. Avant la fin du trimestre, la constitution des stocks de minerai était plus lente que prévu et l'accès à de l'équipement et à une main-d'œuvre contractuels additionnels était plus limité que prévu. Le besoin d'avoir recours à des ressources additionnelles a été accru et nous prévoyons être en mesure d'atteindre la capacité attendue liée à l'entrepreneur en août 2021. Après la clôture du trimestre, l'instabilité de la pente du côté sud de la mine, qui contient la majorité du minerai exposé, nécessitera un enlèvement des morts-terrains plus tôt que prévu afin d'accorder un accès total au minerai exposé et assurer l'intégrité de la pente. Cette activité est en cours et elle devrait être terminée d'ici la fin de 2021. Par conséquent, Fort Hills prévoit maintenir le niveau de production actuel pendant

le reste de l'année et effectuer une transition vers un fonctionnement à deux trains d'extraction primaire à la fin de 2021 afin d'atteindre la pleine capacité de production au début de 2022. Les perspectives annuelles pour 2021 pour la production de Fort Hills et les charges d'exploitation décaissées de Fort Hills ont été mises à jour afin de tenir compte de ces changements.

La production du secteur Exploration et production (« E&P ») s'est repliée, passant de 101 800 bep/j au cours du deuxième trimestre de 2020 à 84 000 bep/j au cours du deuxième trimestre de 2021, du fait surtout des activités de maintenance majeures planifiées à Buzzard et de la déplétion naturelle. Les résultats des deux périodes ont pâti de l'absence de production provenant de Terra Nova, l'actif étant hors service depuis le quatrième trimestre de 2019. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la Société a annoncé que les copropriétaires de l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova et du gisement Terra Nova connexe ont conclu un accord de visant à restructurer la propriété du projet et à fournir un financement à court terme pour poursuivre le développement du projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, une décision quant à l'approbation étant attendue au troisième trimestre de 2021. L'accord est assujéti aux modalités définitives et à l'approbation de toutes les parties à l'accord et dépend de la redevance et du soutien financier du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador annoncés précédemment.

Le débit de traitement du brut par les raffineries s'est établi à 325 300 b/j et le taux d'utilisation des raffineries s'est chiffré à 70 % au deuxième trimestre de 2021, contre un débit de traitement du brut de 350 400 b/j et un taux d'utilisation de 76 % au deuxième trimestre de 2020, ce qui reflète les travaux de révision planifiés menés au cours du trimestre à l'étude et les taux réduits en réponse à la baisse de la demande découlant de la pandémie de COVID-19 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2021, la Société a achevé les travaux de révision pour l'exercice dans toutes ses raffineries, ce qui lui a permis de terminer le trimestre avec un taux d'utilisation des raffineries d'environ 94 %. Les ventes de produits raffinés ont augmenté pour s'établir à 463 300 b/j au deuxième trimestre de 2021, en comparaison de 438 800 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la demande accrue pour des produits raffinés et d'un prélèvement sur les stocks de produits puisque nous avons stratégiquement constitué des stocks en vue d'importants travaux de révision planifiés et d'une amélioration du contexte commercial. Avec l'achèvement des travaux de révision dans l'ensemble des raffineries de la Société et la levée progressive des restrictions liées à la COVID-19, la Société est bien positionnée pour dégager de meilleures marges au cours du deuxième semestre de l'exercice, la demande intérieure continuant à se redresser pour atteindre les niveaux d'avant la pandémie.

« Au cours du premier semestre de 2021, nous avons obtenu une excellente production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères aux fins des installations minières et de valorisation en plus d'atteindre une production inégalée deux trimestres consécutifs aux installations *in situ*, ce qui nous a permis d'afficher le meilleur début d'exercice en ce qui a trait aux activités du secteur Sables pétrolifères dans l'histoire de la Société, a déclaré Mark Little. Au cours du trimestre, nous avons achevé les activités de maintenance majeures à Syncrude et dans l'ensemble de nos raffineries. Après le trimestre, nous avons accéléré la cadence de production de nos actifs et nous sommes bien positionnés pour connaître un remarquable second semestre de 2021. »

Le total des charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux de la Société s'est accru pour atteindre 2,720 G\$ au deuxième trimestre de 2021, par rapport à 2,129 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait de la hausse de la production à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères et des travaux de maintenance planifiés plus nombreux menés de façon simultanée avec les activités de maintenance majeures planifiées à Syncrude. Ces charges ont été

partiellement atténuées par une réduction des coûts des projets liés à la technologie et à la transformation numériques. La hausse de la production au cours du trimestre s'est traduite par des coûts absolus plus élevés mais des charges d'exploitation décaissées par baril 1) moindres dans les activités du secteur Sables pétrolifères, malgré une importante augmentation des prix du gaz naturel par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux du trimestre de l'exercice précédent reflétait des coûts moins élevés en raison des mesures spécifiques prises par la Société pour réduire les charges d'exploitation dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La Subvention salariale d'urgence du Canada a également eu une incidence favorable.

Mise à jour concernant la stratégie

En mai, Suncor a tenu sa Journée des investisseurs afin de présenter les perspectives à moyen terme de la Société, de faire le point sur les progrès réalisés à ce jour en ce qui a trait à sa cible de 2,15 G\$ en matière de flux de trésorerie disponibles supplémentaires et de discuter d'autres objectifs stratégiques. À court terme, la Société entend poursuivre la mise en œuvre de ses plans visant à réduire de manière structurelle ses coûts de base et à améliorer sa productivité, notamment en assurant la transition en douceur du rôle d'exploitant de Syncrude et la poursuite de la transformation numérique de Suncor. Une fois que le rôle d'exploitant de Syncrude sera transféré, des synergies brutes d'environ 100 M\$ sont attendues pour les propriétaires de la coentreprise au cours des six premiers mois, en plus d'un montant additionnel de 200 M\$ jusqu'en 2022-2023. S'appuyant sur les réalisations de 2020, notamment la gestion des goulots d'étranglement et des résidus miniers, les initiatives en 2021, comme l'optimisation de la mine et des projets numériques, technologiques et de traitement, devraient contribuer à atteindre l'objectif de la Société de 2,15 G\$ en flux de trésorerie disponibles supplémentaires.

Suncor a également annoncé son nouvel objectif stratégique de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050 (à l'égard des émissions produites par l'exploitation de ses installations, y compris celles dans lesquelles elle a une participation directe) et de contribuer substantiellement aux efforts de la collectivité afin d'atteindre la carboneutralité. Bien que Suncor continuera de collecter et de déclarer des données sur l'intensité des émissions, la Société a établi un objectif à court terme plus ambitieux afin de mieux s'aligner sur son objectif d'atteindre la carboneutralité et pour présenter plus clairement les progrès : Suncor vise une réduction annuelle des émissions de 10 mégatonnes dans l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2030. Suncor prévoit réaliser cet objectif en diminuant les émissions découlant de ses activités de base, en investissant dans des entreprises et des technologies rentables à faibles émissions, en prenant des mesures qui réduisent les émissions d'autrui et en misant sur des mesures de compensation à l'extérieur de ses activités. En outre, Suncor, de concert avec Canadian Natural Resources, Cenovus Energy, Imperial Oil et MEG Energy, qui exploitent ensemble 90 % de la production de sables bitumineux, ont annoncé [L'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres](#). L'objectif de cette alliance est de collaborer avec les gouvernements fédéral et albertain afin de réduire à zéro la production nette de GES provenant de l'exploitation des sables bitumineux d'ici 2050. L'initiative explorera plusieurs voies parallèles pour s'attaquer aux émissions de GES, notamment la création d'un réseau de captage, d'utilisation et de stockage du carbone relié à un centre de séquestration du carbone et permettre à des projets multisectoriels de se raccorder à cette conduite, en plus de la mise en place d'autres technologies de prochaine génération.

Les nouveaux objectifs stratégiques et cibles de réduction des émissions de GES en nombre absolu de Suncor seront appuyés par des investissements réfléchis et rentables qui font partie des capacités fondamentales de la Société ou qui sont en synergie avec celles-ci. Cela comprend les investissements dans la centrale de cogénération à l'usine du secteur Sables pétrolifères et le projet de parc éolien Forty Mile, qui devraient générer des rendements à moyen terme. De plus, au cours du deuxième

trimestre de 2021, Suncor et ATCO Ltd. ont annoncé un partenariat dans un projet potentiel de production d'hydrogène propre de calibre mondial qui sera mis au point en Alberta, au Canada. Une décision quant à l'approbation du projet est attendue en 2024 et l'installation pourrait entrer en service dès 2028, à condition d'avoir l'approbation des organismes de réglementation et le soutien fiscal requis pour assurer sa viabilité économique.

La Société a également publié récemment son Rapport sur le développement durable et son Rapport climat 2021 qui soulignent 25 ans d'effort en vue d'améliorer la performance en matière de durabilité et d'optimiser la transparence et la présentation de l'information. Les détails sur les nouveaux objectifs de réduction des émissions de GES de Suncor peuvent être consultés sur le site sustainability.suncor.com/fr.

« Nous poursuivons nos progrès en vue d'être la plus importante société énergétique du Canada – nous concentrons nos efforts sur l'augmentation du rendement des actionnaires tout en accélérant la réduction des émissions de GES, a déclaré M. Little. Notre stratégie optimisera la valeur de nos activités fondamentales, améliorera leur efficacité et la rentabilité du capital, en plus de favoriser des investissements rentables considérables dans l'expansion des activités énergétiques, lesquels contribueront à accroître les flux de trésorerie disponibles. Cet équilibre sera essentiel pour accroître le rendement de nos actionnaires, solidifier notre bilan et abaisser considérablement les émissions de GES d'ici 2030 afin d'être carboneutre d'ici 2050. »

La mise à jour de la stratégie et les progrès réalisés à l'égard des objectifs de réduction des émissions de GES de la Société continueront d'être soutenus par une discipline financière. La Société a fixé un plafond annuel au titre du total des dépenses en immobilisations de 5 G\$, y compris la réduction des dépenses en immobilisations de maintien et des dépenses en immobilisations liées aux investissements économiques, pour soutenir ses activités de base tout en investissant dans l'expansion de ses activités énergétiques et en approfondissant ses activités à faibles émissions de carbone. À moyen terme, Suncor prévoit affecter environ 10 % de son budget annuel d'immobilisations (environ 500 M\$ par année) à des investissements visant à faire progresser son offre d'énergie à faibles émissions de carbone.

La Société prévoit affecter des fonds supplémentaires aux rendements des actionnaires au moyen de dividendes et de rachats d'actions, ainsi qu'à la réduction de la dette puisque la Société cible une dette nette absolue, compte tenu des contrats de location, de 12 à 15 G\$ d'ici 2025. Les dividendes devraient augmenter au même rythme que la croissance de 2,15 G\$ des flux de trésorerie disponibles supplémentaires, et les flux de trésorerie disponibles supplémentaires seront affectés au rachat d'actions.

Afin d'accélérer l'atteinte de ces objectifs de réduction de la dette, en 2021, la Société a l'intention d'affecter les deux tiers de ses flux de trésorerie disponibles annuels, après dividendes, à la réduction de la dette, et le tiers, à des rendements en trésorerie pour les actionnaires au moyen de rachats d'actions. Au deuxième trimestre de 2021, la Société a redistribué 958 M\$ aux actionnaires, dont 643 M\$ en rachats d'actions ordinaires et 315 M\$ en dividendes versés. Depuis la mise en place du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en février 2021, la Société a racheté 961 M\$ d'actions ordinaires, ce qui représente environ 35 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 27,47 \$ l'action ordinaire, ou l'équivalent de 2,3 % des actions ordinaires émises et en circulation de Suncor au 31 janvier 2021.

Après le deuxième trimestre de 2021, le conseil a approuvé une augmentation du programme de rachat d'actions de la Société, le faisant passer à environ 5 % des actions ordinaires en circulation de la Société au 31 janvier 2021. Au même moment, la TSX a accepté un avis visant à augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires que la Société peut racheter aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à environ 5 %. L'intensification du programme de rachat d'actions témoigne de la confiance qu'inspirent à la direction la capacité de la Société à dégager de la trésorerie et son engagement à redistribuer celle-ci aux actionnaires.

Après le 30 juin 2021, l'entente prévoyant la vente de la participation directe de 26,69 % de Suncor dans le projet de mise en valeur de la zone Golden Eagle a été approuvée par les actionnaires de l'acheteur conformément au respect de conditions financières. La date de vente effective est le 1^{er} janvier 2021 pour un produit brut de 325 M\$ US et une contrepartie éventuelle d'au plus 50 M\$ US avant les ajustements liés à la clôture et d'autres coûts liés à la clôture et devrait être conclue au troisième trimestre de 2021.

Rapprochement du résultat d'exploitation¹⁾

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	2021	30 juin 2020	2021	30 juin 2020
Résultat net	868	(614)	1 689	(4 139)
(Profit de change latent) perte de change latente sur la dette libellée en dollars américains	(156)	(478)	(337)	543
Perte latente (profit latent) sur les activités de gestion des risques ²⁾	10	144	(10)	32
Charge de restructuration ³⁾	–	–	126	–
Dépréciation d'actifs ⁴⁾	–	–	–	1 798
Incidence de la réduction de valeur des stocks visant à les ramener à leur valeur nette de réalisation ⁵⁾	–	(397)	–	–
Résultat d'exploitation^{1),2)}	722	(1 345)	1 468	(1 766)

1) Le résultat d'exploitation est une mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés déduction faite de l'impôt. Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR » du présent communiqué.

2) Au premier trimestre de 2021, la Société a revu son calcul du résultat d'exploitation, qui constitue une mesure financière non conforme aux PCGR, afin d'exclure les (profits latents) pertes latentes sur instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur et d'ainsi mieux harmoniser l'incidence des activités sur le résultat avec les éléments sous-jacents gérés en fonction du risque. Les chiffres de la période comparative ont été retraités pour refléter ce changement.

3) Représente la charge de restructuration du secteur Siège social comptabilisée au premier trimestre de 2021.

4) Au premier trimestre de 2020, la Société a comptabilisé, dans son secteur Sables pétrolifères, des pertes de valeur hors trésorerie après impôt de 1,376 G\$ à l'égard de sa quote-part des actifs de Fort Hills et a comptabilisé, dans son secteur E&P, des pertes de valeur hors trésorerie après impôt de 422 M\$ liées à sa quote-part des actifs de White Rose et de Terra Nova en raison d'une diminution des cours prévus du pétrole brut consécutive à une baisse de la demande mondiale attribuable à la pandémie de COVID-19 et des modifications à leurs plans respectifs en matière d'immobilisations, d'exploitation et de production.

5) Au premier trimestre de 2020, la Société a comptabilisé, dans le secteur Sables pétrolifères, une réduction de valeur des stocks d'hydrocarbures après impôt de 177 M\$ dans le but de les ramener à leur valeur nette de réalisation et a comptabilisé, dans le secteur Raffinage et commercialisation (R et C), une réduction de valeur des stocks de 220 M\$ après impôt par suite d'une baisse marquée des cours de référence et de la demande pour le pétrole brut et les produits raffinés attribuable aux mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19. Le résultat d'exploitation et les fonds provenant de l'exploitation du premier trimestre de 2020 ne tiennent pas compte de l'intégralité de la réduction de valeur des stocks d'hydrocarbures après impôt de 397 M\$. Ce montant a été réalisé dans le résultat d'exploitation et les fonds provenant de l'exploitation du deuxième trimestre de 2020 lorsque le produit a été vendu.

Perspectives de la Société

Suncor a révisé ses perspectives à l'égard des hypothèses sous-jacentes à ses prévisions concernant le contexte commercial pour l'exercice complet comme suit : le Brent Sullom Voe est passé de

63,00 \$ US/b à 68,00 \$ US/b, le WTI à Cushing est passé de 60,00 \$ US/b à 65,00 \$ US/b, le WCS à Hardisty est passé de 48,00 \$ US/b à 52,00 \$ US/b, la marge de craquage 2-1-1 au port de New York est passée de 17,00 \$ US/b à 18,00 \$ US/b et le cours au comptant au carrefour AECO est passé de 2,50 \$/GJ à 3,50 \$/GJ à la suite d'améliorations dans la courbe des prix à terme pour le reste de l'exercice. En raison de ces mises à jour, la fourchette de la charge d'impôt exigible pour l'exercice complet est passée de 1,0 G\$ à 1,3 G\$ à une fourchette de 1,2 G\$ à 1,5 G\$.

De plus, la fourchette de production de Fort Hills a été mise à jour de 65 000 – 85 000 b/j à 45 000 – 55 000 b/j afin de tenir compte du travail supplémentaire requis pour assurer l'intégrité de la pente du côté sud de la mine. Par conséquent, les charges d'exploitation décaissées par baril de Fort Hills ont été mises à jour de 25,00 \$ – 29,00 \$ à 37,00 \$ – 42,00 \$.

Suncor a également modifié son affectation des dépenses en immobilisations entre les secteurs commerciaux pour refléter les dépenses inférieures dans le cadre des projets sur la côte Est du Canada du secteur E & P, contrebalancée par une portée accrue des activités des arrêts planifiés dans les raffineries dans le secteur R et C. Par conséquent, les prévisions concernant les dépenses en immobilisations liées à la production en amont dans le secteur E & P ont été réduites de 350 – 450 M\$ à 300 – 400 M\$, et les prévisions concernant les dépenses en immobilisations en aval ont été accrues de 700 – 800 M\$ à 750 – 850 M\$. La fourchette globale des dépenses en immobilisations pour la Société demeure inchangée.

Pour des précisions et des mises en garde sur les perspectives de Suncor pour 2021, visitez le suncor.com/perspectives-de-la-societe.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Après le deuxième trimestre de 2021, Suncor a reçu l'approbation de la TSX en vue de modifier son offre publique de rachat de 2021 existante à compter de la fermeture des marchés le 30 juillet 2021 visant le rachat d'actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York ou d'autres plateformes de négociation. L'avis modifié prévoit que Suncor peut augmenter le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être rachetées aux termes de l'offre publique de rachat de 2021 entre le 8 février 2021 et le 7 février 2022 de 44 000 000 actions ordinaires, soit environ 2,9 % des actions ordinaires émises et en circulation de Suncor au 31 janvier 2021 à 76 250 000 actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Suncor au 31 janvier 2021. Aucune autre modalité de l'offre publique de rachat n'a été modifiée.

Entre le 8 février 2021 et le 26 juillet 2021, Suncor a racheté sur le marché libre, aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires d'une valeur d'environ 1,142 G\$, ce qui représente 41 501 992 actions ordinaires. Aux termes de l'offre publique de rachat (dans sa version modifiée), Suncor a convenu qu'elle ne rachèterait pas plus de 76 250 000 actions ordinaires.

Le nombre réel d'actions ordinaires qui pourraient être rachetées et le calendrier des rachats seront déterminés par Suncor. Suncor estime que, selon le cours de ses actions ordinaires et d'autres facteurs pertinents, le rachat de ses propres actions représente une occasion de placement intéressante et est dans l'intérêt supérieur de la Société et de ses actionnaires. La Société ne s'attend pas à ce que la décision d'attribuer de la trésorerie pour racheter des actions ait une incidence sur sa stratégie de croissance à long terme.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation, bénéfice (perte) d'exploitation et flux de fonds disponibles) ne sont pas prescrites par les PCGR. Le bénéfice (perte) d'exploitation est défini dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport aux actionnaires de

Suncor daté du 28 juillet 2021 (le rapport de gestion) et fait l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR ci-dessus et dans la rubrique « Information financière consolidée » du rapport de gestion. Au premier trimestre de 2021, la Société a revu son calcul du résultat d'exploitation afin d'exclure les (profits latents) pertes latentes sur instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur et d'ainsi mieux harmoniser l'incidence des activités sur le résultat avec les éléments sous-jacents gérés en fonction du risque. Les chiffres de la période comparative ont été retraités pour refléter ce changement. Les fonds provenant de l'exploitation et les flux de trésorerie disponibles sont décrits et font l'objet d'un rapprochement, le cas échéant, avec les mesures établies conformément aux PCGR dans la mise en garde concernant les mesures financières hors PCGR du rapport de gestion. Ces mesures financières hors PCGR ont été incluses parce que la direction les utilise pour analyser la performance opérationnelle, l'endettement et la liquidité et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés et elles ne devraient pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Mise en garde – renseignements de nature prospective

Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs du présent communiqué incluent des références à ce qui suit : la stratégie de répartition du capital de Suncor, notamment le fait que celle-ci vise à réduire davantage la dette au deuxième semestre de l'exercice; le plafond annuel de 5 G\$ par année établi par Suncor relativement aux dépenses en immobilisations destinées à financer ses activités de base tout en investissant dans le développement énergétique et en augmentant ses activités à faibles émissions de carbone; les attentes de la Société selon lesquelles elle affectera à moyen terme environ 10 % de ses dépenses en immobilisations annuelles (soit environ 500 M\$ par année) à des investissements visant à faire progresser son offre énergétique à faibles émissions de carbone; l'intention de Suncor d'affecter davantage de fonds aux redistributions aux actionnaires sous la forme de dividendes et de rachats d'actions, ainsi qu'à la réduction de la dette, la Société visant une valeur absolue de la dette nette (compte tenu des contrats de location-acquisition) de 12 G\$ à 15 G\$ d'ici 2025; les attentes de la Société selon lesquelles les dividendes augmenteront conformément à son objectif de flux de trésorerie disponibles supplémentaires de 2,15 G\$, les flux de trésorerie disponibles supplémentaires étant destinés aux rachats d'actions; les mesures que la Société entend prendre pour accélérer la réalisation de ses objectifs de réduction de la dette; la stratégie mise à jour de Suncor visant à accroître les redistributions aux actionnaires tout en accélérant la réalisation de ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES »), en développant ses activités dans le domaine des carburants à faible émission de GES, de l'électricité et de l'hydrogène, en maintenant et en optimisant ses activités de base et en transformant son bilan carbone afin de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050; les énoncés concernant l'objectif stratégique récemment annoncé par Suncor de ne produire aucune émission de GES d'ici 2050 en ce qui concerne les émissions engendrées par l'exploitation de ses installations, notamment celles dans lesquelles elle détient une participation directe, et de contribuer dans une large mesure à l'atteinte des ambitions sociales de carboneutralité et son objectif de réduction de ses émissions annuelles de 10 mégatonnes dans l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2030, ainsi que les mesures qu'elle compte prendre pour y arriver; l'initiative menée par Suncor, de concert avec quatre partenaires sectoriels et les gouvernements fédéral et albertain, pour atteindre une exploitation des sables pétrolifères carboneutre d'ici 2050 et les mesures de lutte contre les GES que cette initiative étudiera, dont la construction d'une conduite principale de captage, d'utilisation et de stockage du carbone et la mise en œuvre d'autres technologies de prochaine génération; les attentes de Suncor à l'égard de la stratégie d'accroissement de la production de Fort Hills, notamment la croyance selon laquelle nous atteindrons la capacité liée à l'entrepreneur d'ici août 2021, que l'activité d'enlèvement des morts-terrains sera terminée d'ici la fin de 2021 et son plan de maintenir le niveau de production actuel pendant le reste de l'année, et d'effectuer une transition vers un fonctionnement à deux trains d'extraction primaire à compter de la fin de 2021 afin d'atteindre la pleine capacité de production au début de 2022; les attentes de Suncor à l'égard de l'installation flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova et du gisement de Terra Nova s'y rapportant, ainsi que du projet visant à prolonger la durée de vie de l'actif, notamment qu'une décision quant à l'autorisation du projet sera rendue au troisième trimestre de 2021; la conviction de la Société selon laquelle, à l'issue des arrêts planifiés menés dans l'ensemble de ses raffineries, Buzzard et Syncrude (Syncrude et Buzzard ayant repris la production) lui permettront d'accélérer la cadence d'exploitation de ses actifs et seront

en bonne position pour connaître un excellent deuxième semestre de 2021, et l'opinion selon laquelle, conjointement, à l'achèvement des arrêts planifiés, la levée graduelle des restrictions permettra à Suncor d'accroître ses marges au deuxième semestre de l'exercice, la demande intérieure continuant à se redresser pour atteindre les niveaux d'avant la pandémie; le plan de Suncor de poursuivre la réduction de manière structurelle de ses coûts de base et l'amélioration de sa productivité, notamment en assurant la transition en douceur du rôle d'exploitant de Syncrude et la poursuite de la transformation numérique; les attentes selon lesquelles, une fois l'exploitation du projet Syncrude reprise par Suncor, il en découlera des synergies brutes d'environ 100 M\$ pour les coentrepreneurs au cours des six premiers mois et de 200 M\$ supplémentaires jusqu'en 2022-2023; l'attente selon laquelle les initiatives en 2021, comme l'optimisation de la mine et des projets numériques, technologiques et de traitement, devraient contribuer à atteindre l'objectif de la Société de 2,15 G\$ en flux de trésorerie disponibles supplémentaires; les énoncés concernant le projet de centrale de cogénération à l'usine de base du secteur Sables pétrolifères destiné à remplacer les chaudières à coke actuelles, le projet d'énergie éolienne de Forty Mile, ainsi que le partenariat récemment annoncé entre Suncor et ATCO Ltd. visant à développer un projet d'hydrogène propre d'envergure mondiale en Alberta, notamment les attentes concernant le calendrier et les retombées de ce projet sur les nouveaux objectifs stratégiques de décarbonisation de Suncor et les cibles entourant la réduction des émissions absolues de carbone; l'ambition de Suncor d'être la principale société énergétique du Canada en se concentrant sur l'augmentation des rendements pour les actionnaires tout en accélérant son objectif de réduction des émissions de GES et que sa stratégie optimisera la valeur de ses activités de base et améliorera ses coûts et son efficacité en capital tout en la complétant par des investissements d'expansion énergétique économiquement robustes qui contribuera à augmenter les flux de trésorerie disponibles; l'attente de Suncor selon laquelle sa stratégie mise à jour et les progrès réalisés à l'égard de ses objectifs de décarbonisation continueront d'être soutenus par une gestion rigoureuse des dépenses en immobilisation; l'attente de Suncor selon laquelle la vente de sa participation directe de 26,69 % dans le projet de mise en valeur de la zone Golden Eagle se conclura au troisième trimestre de 2021; les déclarations concernant les événements de maintenance planifiés et le calendrier de ceux-ci, y compris l'arrêt de maintenance planifié à l'unité de valorisation 2 de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères; et les perspectives de Suncor pour l'ensemble de l'exercice en ce qui concerne les dépenses en immobilisations en amont – E & P, les dépenses en immobilisations en aval, la production de Fort Hills, les charges d'exploitation décaissées de Fort Hills et l'impôt sur le résultat exigible, ainsi que les hypothèses sous-jacentes à ses prévisions concernant le contexte commercial à l'égard du Brent Sullom Voe, du WTI à Cushing, du WCS à Hardisty, de la marge de craquage 2-1-1 au port de New York et le cours au comptant au carrefour AECO. En outre, tous les autres énoncés et autres informations traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Société à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie de COVID-19, y compris les prochaines vagues potentielles ainsi que toutes les politiques associées aux restrictions commerciales actuelles, les consignes de confinement et les interdictions de rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales applicables; les taux de production futurs et la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; la capacité des tiers à remplir leurs obligations face à Suncor; le développement et l'exécution des projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs; le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

La notice annuelle de Suncor et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 24 février 2021, le formulaire 40-F daté du 25 février 2021, le rapport de gestion et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importants et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1-800-558-9071, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com ou en consultant le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada, avec une équipe globale composée de plus de 30 000 personnes. Les activités de Suncor sont reliées notamment au développement, à la production et la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis, et à notre réseau national de distribution des ventes au détail Petro-Canada (comprenant maintenant notre Transcanadienne électrique, un réseau de bornes de recharge rapide pour VÉ). À titre de membre des indices de durabilité Dow Jones, FTSE4Good et CDP, Suncor exploite les ressources pétrolières de façon responsable, tout en misant sur la croissance rentable d'un portefeuille de sources d'énergie renouvelable et en faisant progresser la transition vers un avenir sobre en carbone. Suncor est inscrite à l'indice boursier UN Global Compact 100. Les actions ordinaires de Suncor (symbole : SU) sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

– 30 –

Pour plus d'information à propos de Suncor, visitez notre site Web à suncor.com, suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor) ou allez à [Incarner notre raison d'être](#).

Le rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir de suncor.com/rapportsfinanciers.

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du deuxième trimestre de Suncor, veuillez visiter suncor.com/webdiffusions.

Demandes des médias :
1-833-296-4570
media@suncor.com

Demandes des investisseurs :

1-800-558-9071

invest@suncor.com

1 Au premier trimestre de 2021, la Société a revu son calcul du résultat d'exploitation, qui constitue une mesure financière non conforme aux PCGR, afin d'exclure les (profits latents) pertes latentes sur instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur et d'ainsi mieux harmoniser l'incidence des activités sur le résultat avec les éléments sous-jacents gérés en fonction du risque. Les chiffres de la période comparative ont été retraités pour refléter ce changement.

2 Sources : IHS Markit et Statistique Canada.